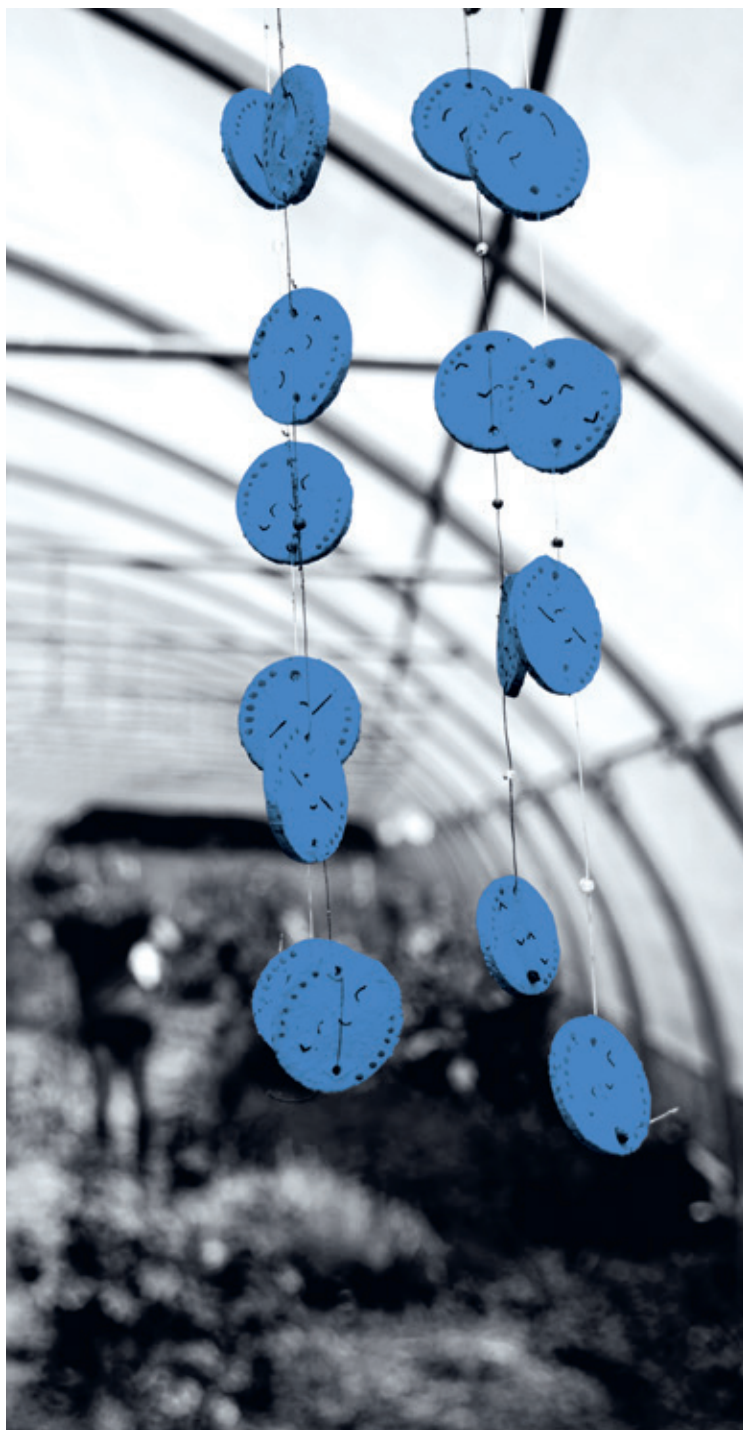




Dans un monde où les incertitudes se multiplient – qu’elles soient sociales, économiques, sanitaires ou climatiques – la Fondation du Levant réaffirme au quotidien la valeur du soutien comme un pilier indispensable au vivre-ensemble.

Ce soutien que nous offrons aux personnes que nous accompagnons, mais aussi celui que nous devons construire à l’intérieur même de notre institution, entre collaborateurs·trices, secteurs, fonctions et projets.

Cette année a vu l’avancée de plusieurs chantiers d’envergure : le projet de construction du nouvel établissement des Lys et du Soleil Levant se concrétise, et l’organisation du concours d’architecture en 2025 marquera une étape importante. L’évolution de CASA vers un EPSM en janvier 2025 nous a fortement mobilisés. Nous avons également poursuivi la consolidation du Secteur domicile et mené à son terme le processus de fermeture de Puissance L. Autant d’évolutions qui demandent de la vision, de la rigueur et une attention constante à l’humain.

Le soutien, pour nous, prend des formes multiples : il est clinique, organisationnel, administratif, mais aussi profondément relationnel. Soutenir une personne, c’est l’accueillir, croire en son potentiel, co-construire avec elle un chemin réaliste et digne. Soutenir une équipe, c’est lui offrir les moyens d’agir, les espaces de formation, de supervision, de respiration. Soutenir une organisation, c’est penser sa pérennité, son efficacité, sa capacité à se transformer sans se perdre.

À la Fondation du Levant, ce soutien se traduit dans la diversité et la complémentarité de nos prestations. Des soins à domicile aux structures résidentielles spécialisées, la réduction des risques ou la prévention, nous tenons à

Chacun contribue à faire vivre nos valeurs



offrir des accompagnements de qualité, continus, ancrés dans le réel. Cela demande une coordination exigeante, et c’est cette approche globale qui donne sens à notre mission.

Je tiens à saluer ici l’engagement de l’ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la Fondation, sans lesquels rien ne serait possible. Chacun·e, à son niveau, contribue à faire vivre nos valeurs et à porter plus loin notre capacité à soutenir les personnes les plus vulnérables de notre société.

Merci aussi au Conseil de Fondation, à nos partenaires, et à toutes celles et ceux qui, d’une manière ou d’une autre, nous accompagnent sur ce chemin.

Cédric PERRIARD
Directeur général

Dans l'intérêt prioritaire de nos bénéficiaires

L'année 2024 fut ma première année en qualité de Président du Conseil de Fondation. Quel plaisir de pouvoir, avec les autres membres du Conseil, accompagner le directeur du Levant dans ses réflexions et actions! Notre rôle consiste en effet à le soutenir dans les nombreux projets qui se développent, à le conseiller sur les aspects stratégiques, à valider les priorités mises, à examiner et entériner les comptes annuels, par exemple. En somme, nous supervisons l'ensemble des processus mis en œuvre par l'équipe de direction, veillant à ce que les missions du Levant soient accessibles au plus grand nombre et menées avec une efficacité optimale. Cela est indispensable pour assurer que les subventions allouées soient utilisées de manière judicieuse et ciblée, dans l'intérêt prioritaire de nos bénéficiaires.

Le Conseil de Fondation se veut par ailleurs garant de la qualité de vie au travail de toutes les personnes qui œuvrent au Levant, qui s'y investissent avec un fort engagement et un très grand professionnalisme. Les retours que nous avons du terrain, relayés par le directeur, confirment que cette préoccupation est partagée et qu'une attention particulière y est portée, dans la mesure des ressources que nous pouvons engager.

Au nom du Conseil, je remercie du fond du cœur l'ensemble du personnel de la Fondation : chacune et chacun, dans sa fonction, contribue à son succès. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers toutes les entités qui financent nos activités et qui nous accordent leur confiance.

En mon nom personnel, sachez que je suis fier et honoré de contribuer au rayonnement du Levant et de ses missions. Merci aux membres du Conseil qui donnent bénévolement de leur temps pour apporter leurs expertises et compétences au service de la bonne gouvernance de la Fondation. Votre soutien compte beaucoup.

Michel GRAF
Président du Conseil de Fondation



Soleil Levant





Soleil Levant

En tant que responsable d'équipe, je suis convaincue que le soutien à l'équipe est essentiel pour assurer non seulement la cohésion, mais également la performance à long terme.

Dans un environnement professionnel, particulièrement dans les domaines où les situations sont complexes et peuvent se chroniciser, la supervision, les formations continues et l'adaptation de l'environnement de travail sont des leviers incontournables pour garantir la qualité du travail et la santé des collaborateurs-trices.

En 2024, au Soleil Levant, l'équipe a pu bénéficier de ces différents axes.

Tout d'abord, la supervision d'équipe s'est centrée sur la dynamique de groupe, la coordination des actions et la répartition des rôles, tout en soutenant les membres dans la gestion de leurs responsabilités au quotidien. Un suivi régulier et structuré s'est révélé efficace pour hiérarchiser les priorités, atténuer les tensions et instaurer un espace de réflexion collective, propice à une meilleure gestion des enjeux opérationnels. Il constitue également un levier de prévention de l'épuisement professionnel, en assurant que chacun-e dispose des ressources nécessaires pour faire face à des situations stressantes.

Les formations continues jouent également un rôle majeur. Elles permettent non seulement de maintenir à jour les compétences techniques et humaines, mais offrent aussi l'opportunité d'enrichir ses connaissances. Dans des environnements en perpétuelle évolution, une équipe engagée dans une dynamique de formation continue est mieux préparée à gérer des situations de plus en plus complexes. Individuellement ou collectivement, l'équipe du Soleil Levant a pu renforcer

Soutien à l'équipe

ses connaissances sur les soins des plaies et la dénutrition, se mettre à jour dans la pratique des gestes de premiers secours, acquérir des outils pour faire face au risque de violence, découvrir le programme « Mes Choix » pour accompagner les personnes face à leur consommation, notamment.

Nous n'avons pas négligé l'environnement de travail. Un cadre adapté permet de prévenir la surcharge de travail, de gérer les conflits et de promouvoir un climat de confiance et de collaboration. Au Soleil Levant, cela s'est traduit par une réorganisation des locaux des collaborateurs ainsi que la création d'une nouvelle salle de soins.

Enfin, la supervision clinique est indispensable; c'est un espace privilégié pour maintenir une pratique clinique de qualité tout en préservant la santé mentale et émotionnelle de chacun-e. L'équipe du Soleil Levant est accompagnée dans cette démarche par notre médecin responsable, le Dr Juan Lopez.

Pour conclure, je dirais que «Un lien, un projet, un soutien» est valable tant pour les bénéficiaires que nous accompagnons, que pour nos équipes !

Aurore LUGON-MOULIN
Responsable du Soleil Levant



Au Foyer des Lys, l'année 2024 a marqué un tournant dans son organisation et son fonctionnement, avec la mise en place d'une fonction de coordinatrice. Cette réorganisation fait suite à la prise de fonction de Manon Claverie en tant que responsable de CASA, en plus de son rôle de responsable aux Lys. Il a donc été nécessaire d'adapter l'organisation interne afin de soutenir au mieux le fonctionnement quotidien. Depuis le début de l'année, j'ai eu l'opportunité d'assumer cette nouvelle fonction, qui s'inscrit à l'interface entre les professionnel-le-s, les partenaires externes et les résident-e-s. J'ai pu y entrer pleinement, grâce au soutien et à la confiance de ma responsable, de l'équipe des Lys et de la direction. Ce climat de reconnaissance et de collaboration m'a permis de prendre ma place avec justesse, engagement et sérénité.

La coordination repose sur plusieurs missions essentielles. D'une part, elle permet un soutien direct à l'équipe dans les prises de décisions cliniques et organisationnelles. Face à des situations complexes, marquées par des trajectoires de vie entremêlant psychiatrie et addiction, ce rôle permet de faciliter la réflexion collective, de soutenir les ajustements nécessaires, et de garantir une continuité cohérente de l'accompagnement. Cela passe par des échanges quotidiens, des temps de concertation et un accompagnement actif dans les démarches de réseau. Cette fonction offre également une vision d'ensemble sur les parcours des résident-e-s, ce qui me permet de contribuer, aux côtés de mes collègues, à l'accompagnement de chacun-e dans son projet, en veillant à la cohérence et à la complémentarité des interventions.

D'autre part, la coordination vise à renforcer les liens avec les partenaires externes. Le tissage de ce lien contribue à fluidifier les suivis et à éviter les ruptures de soins. Accompagner l'équipe dans ces espaces, transmettre les informations de manière fluide et participer activement aux rencontres interprofessionnelles fait partie intégrante

de ce rôle de coordinatrice. Ces collaborations ont également été nourries par des bilans durant l'année, avec plusieurs partenaires du réseau : des temps précieux de recul, d'échange et de co-construction. Ils permettent de croiser les regards, d'enrichir nos pratiques grâce à l'expertise de chacun-e, et de tenir compte des réalités de terrain propres à chaque acteur.

Enfin, l'équipe du foyer s'est stabilisée au cours de l'année et a su préserver une dynamique profondément humaine : bienveillance, humour, créativité et engagement restent au cœur de notre fonctionnement. Dans cette continuité, nous avons déménagé notre bureau pour l'installer au cœur de l'espace de vie, afin d'être au plus près des résident-e-s et de favoriser une plus grande accessibilité. Ce climat a permis de renforcer notre présence auprès des résident-e-s, tout en restant attentifs à la place que leurs proches peuvent occuper dans l'accompagnement, lorsque cela est possible et conforme à leurs souhaits. Dans cette même dynamique, nous avons poursuivi l'organisation d'événements conviviaux dans le jardin du foyer, qui ont rassemblé résident-e-s et intervenant-e-s des autres structures de la Fondation. Ces temps forts ont contribué à renforcer le sentiment d'appartenance et à consolider nos liens.

Cette collaboration étroite avec l'équipe, les résident-e-s, leurs proches et le réseau constitue une base solide. C'est en construisant ensemble que nous parvenons à tisser des liens, à accompagner les résident-e-s vers leurs projets et à proposer un véritable soutien, à la hauteur de la complexité des parcours de vie que nous accompagnons.

Stéphanie GERFAULT
Infirmière coordinatrice Foyer des Lys

Marquer
un tournant



Une année 2024 marquée par des changements significatifs pour l'équipe du CAP, notamment dans son organisation et sa composition, avec l'entrée en fonction d'un nouveau responsable de secteur. Nous avons dit au revoir à l'une des psychothérapeutes de l'équipe après des années d'un travail de soutien et de qualité auprès des bénéficiaires du secteur. Nous avons accueilli avec plaisir une nouvelle psychologue, intervenante en prévention.

Les activités du secteur se poursuivent sur deux plans : l'accueil et le soutien des personnes concernées par une problématique d'addictions et la prévention en milieu scolaire et professionnel.

Sur le plan clinique, l'équipe maintient avec efficacité et régularité l'accueil des client·e·s sous mandat avec, tout au long de l'année, un travail important de révisions et d'adaptations des procédures. Le CAP accueille également, parmi ses client·e·s volontaires, de plus en plus de proches en lien avec des personnes souffrant d'addictions et de jeunes adultes. Les proches accueilli·e·s peuvent être suivi·e·s individuellement ou via la participation à un groupe de parents-proches. Ce groupe a vu sa fréquentation en augmentation durant l'année et accueille aujourd'hui également davantage de pères.

Afin de soutenir l'équipe dans ce travail clinique et administratif conséquent, un poste de coordinatrice a été mis en place pour l'année 2025, qui sera assuré par Leila Aveni, psychologue déjà active depuis plusieurs années au sein de l'équipe.

Autre projet abouti en 2024 : le CAP est devenu consultant de la plateforme Safezone, consultation en ligne anonyme et sécurisée. Safezone est un projet national qui vise à offrir un accès facilité et une mise en

Une année 2024 riche et dense

lien avec des professionnel·le·s du champ des addictions à toute personne se questionnant à ce sujet mais souhaitant rester anonyme. Deux membres de l'équipe se sont formés à cette nouvelle pratique et participent ainsi à la consultation francophone de la plateforme depuis la fin de l'année.

Du côté de la prévention, les interventions dans le milieu scolaire obligatoire, post-obligatoire et professionnel ne décroissent pas et se

sont maintenues tout au long de l'année. L'équipe du CAP a également poursuivi cette année encore sa participation au programme vaudois de prévention en milieu festif Nightlife, Drug Checking, et une participation au projet Cann-L de la ville de Lausanne, dans un lien et un partenariat stimulant avec la FVA.

Une année 2024 riche et dense en activités qui montrent l'étendue des prestations fournies et de la participation des collaborateur·ice·s du CAP, qui s'inscrivent dans le continuum allant de la prévention à la thérapie en passant par la réduction des risques. Autant de projets et de liens visant le soutien de tous ceux qui en ont besoin.

Jean-Michel IMHOF
Responsable du CAP

CASA



Développer des synergies

L'année 2024 a été pour CASA une année de transition, destinée à préparer le passage d'ESE (établissement socio-éducatif) à EPSM (établissement psychosocial médicalisé) qui est devenu effectif au 1^{er} janvier 2025. Ce projet avait notamment pour but de répondre à une évolution de la demande et des profils des bénéficiaires observés ces dernières années. La structure en a également profité pour s'agrandir légèrement, passant à 19 lits au total.

Cette période de transition a été jalonnée de nombreux défis, impliquant une collaboration accrue entre les différents services de la Fondation, avec le canton et d'autres institutions. CASA a connu un important renouvellement de son équipe socio-éducative. Ce changement a demandé un investissement conséquent pour accompagner l'arrivée des nouveaux-elles collègues. Il a également offert l'opportunité d'enrichir les compétences de l'équipe et de construire une nouvelle dynamique collective.

Un autre changement notable a été la mise en place d'une collaboration avec la CCICp (Centrale Cantonale d'information et de Coordination psychiatrique), qui a remplacé le DCISA (Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie) en ce qui concerne l'orientation des bénéficiaires. Cela a quelque peu modifié les profils des personnes orientées, avec des problématiques psychiques parfois au premier plan. Malgré ces changements, CASA a toujours eu à cœur de préserver sa spécificité en addictologie, en poursuivant un accompagnement global et intégré. Les missions, elles, demeurent inchangées : réduction des risques et engagement dans le suivi. Au quotidien, cela se traduit par un accompagnement des bénéficiaires dans leurs projets personnels, guidé par le modèle du rétablissement.

Pour accompagner cette transition, un poste de coordinatrice a été créé, afin d'assurer le lien entre Manon Claverie – responsable de CASA et du Foyer des Lys – et le terrain. Ce poste m'a été confié et j'ai pu m'appuyer, pour relever ce défi, sur les 5 ans d'expérience que j'ai acquises en tant qu'éducatrice au sein de la Fondation. Parmi les tâches inhérentes à cette nouvelle fonction figurent notamment l'accompagnement et le soutien à l'équipe dans les situations complexes, la formation des nouveaux collaborateurs aux outils usuels, la gestion des admissions ainsi que le fait de s'assurer de la cohérence des projets des résidents en lien avec les missions institutionnelles.

Enfin, 2024 nous a donné l'opportunité de développer des synergies avec d'autres structures, en particulier avec le Foyer des Lys, tant à travers le partage de compétences que par la mise en place d'activités communes. Ces projets ont été autant d'occasions de renforcer des liens sociaux, tant pour les résidents que pour les collaborateurs-trices.

Vicky WAEBER
Éducatrice coordinatrice CASA

La Pichollette



2024 a été une année de transition pour la Pichollette, marquée par des évolutions importantes au sein de l'équipe. Accueillir de nouveaux-elles collègues, transmettre un savoir-faire et maintenir un cadre stable pour les résident-e-s a été un défi, relevé avec engagement par l'ensemble de l'équipe.

Le soutien, valeur centrale de notre travail, s'est exprimé cette année autant dans l'accompagnement des résident-e-s que dans le fonctionnement de l'équipe. Avec l'arrivée de trois éducatrices et d'une maîtresse socio-professionnelle, la Pichollette a connu un renouvellement important de ses effectifs. Cette transition a nécessité un temps d'adaptation, un travail de transmission et une intégration progressive aux dynamiques déjà en place. L'équipe a su se mobiliser pour garantir la continuité de l'accompagnement, tout en intégrant ces nouvelles énergies dans un esprit collaboratif.

Un cadre stable malgré une intensification des mouvements

Ce changement interne s'est accompagné d'une augmentation notable du nombre d'admissions et de sorties. Avec 15 entrées et 17 sorties en 2024, contre environ 7 à 8 les années précédentes, la Pichollette a vu évoluer son rythme d'accompagnement. Ce renouvellement plus fréquent des résident-e-s a nécessité une attention particulière à l'accueil et à l'intégration de chacun-e, tout en veillant à préserver la dynamique de groupe.

Malgré ces mouvements, nous avons maintenu un rythme stable dans les activités proposées, qui jouent un rôle essentiel dans le processus de rétablissement. Les ateliers du rétablissement, organisés chaque semaine sous forme de groupes de parole, sont devenus un espace central d'échanges et de réflexions. Les thématiques abordées – la famille, la régulation des émotions, les mécanismes de

l'addiction, l'estime de soi, entre autres – permettent aux résident-e-d'explorer des sujets clés en lien avec leur parcours.

Les autres activités structurantes, comme l'atelier jardin et animaux et l'atelier cuisine, ont continué à offrir des espaces d'apprentissage et d'expérimentation. En complément, les camps d'hiver et d'été ont été des moments privilégiés pour permettre aux résident-e-s de sortir de leur quotidien et de se confronter à des expériences nouvelles dans un cadre sécurisant.

Un engagement renforcé pour l'avenir

Si cette année a marqué une étape de transition, elle ouvre aussi une nouvelle phase de consolidation. L'accent sera désormais mis sur le développement des compétences et l'adaptation aux nouveaux défis. Nos nouvelles collègues entament ainsi des formations spécifiques qui viendront enrichir notre pratique et amener de nouveaux outils d'intervention. La formation continue et la supervision resteront au cœur de notre démarche, afin de garantir une cohérence dans l'accompagnement et de favoriser une montée en compétences collective.

Par ailleurs, la collaboration avec le réseau a été un axe fort en 2024. La nécessité d'un accompagnement

coordonné et adapté à chaque résident-e implique un travail étroit avec nos partenaires. L'augmentation des admissions et des sorties a renforcé cette dynamique, notamment dans la préparation des transitions et la mise en place de suivis post-séjour.

Une transition réussie, un avenir à construire

L'année 2024 a marqué un tournant pour la Pichollette, avec des évolutions internes et une intensification du rythme d'accompagnement. Grâce à un engagement collectif et une capacité d'adaptation, nous avons su préserver la qualité du travail mené auprès des résident-e-s. La prochaine étape est d'ancrer cette dynamique en consolidant nos pratiques et en renforçant notre travail de formation et de supervision.

Maxime DUBOIX
Responsable de La Pichollette

Soutien qui traverse les changements





Housing
First



OSAD

Le secteur domicile a poursuivi, en 2024, sa phase de stabilisation. Celle-ci permet à plus de 50 personnes locataires, logées dans le cadre du programme Housing First, de se rétablir dans leur propre logement. Par ailleurs, plus de 70 personnes ont bénéficié du soutien de l'équipe infirmière : les suivis à domicile, spécialisés en addictologie et en santé mentale, offrent un accompagnement au plus proche de la réalité quotidienne vécue par chacun·e.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'éducateur·trice·s et d'infirmier·ère·s. La cohésion qui règne en son sein joue un rôle essentiel dans la qualité des accompagnements proposés. Pour offrir un soutien adapté aux personnes locataires ou accompagné·e·s, la collaboration, la communication et l'esprit d'équipe constituent des piliers fondamentaux. Ils favorisent non seulement l'efficacité des interventions, mais aussi la réussite collective. Le soutien mutuel demeure ainsi au cœur de notre engagement professionnel.

Afin que les membres de l'équipe puissent mobiliser pleinement leurs compétences, il est indispensable qu'ils et elles exercent leur métier dans un environnement sécurisant. On dit souvent que pour prendre soin des autres, il faut d'abord savoir prendre soin de soi. Cela s'applique aussi aux personnes en position de leadership : veiller au bien-être de son équipe permet à celle-ci de concentrer son énergie sur l'accompagnement des bénéficiaires.

Depuis début 2024, le responsable du secteur domicile est appuyé·e dans ses missions par une coordinatrice, Audrey Type, éducatrice et case manager engagée dans le programme depuis ses débuts. Bien que la configuration actuelle du binôme soit récente, leur collaboration active remonte à 2018. Leur relation

professionnelle, construite dès les premières étapes du programme Housing First, repose sur une confiance solide et une complémentarité affirmée.

Cette collaboration permet un accompagnement direct de l'équipe, qui prend plusieurs formes :

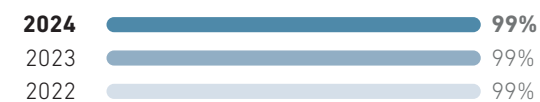
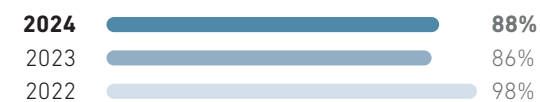
- Un soutien professionnel, par la mise à disposition de ressources, d'outils et d'opportunités de formation favorisant le développement des compétences individuelles ;
- Un soutien émotionnel, par l'écoute des préoccupations, la reconnaissance et la valorisation des compétences de chacun·e.

Le poste de coordinatrice occupe une place centrale, à l'interface entre le vécu quotidien des équipes éducatives et infirmières, et les responsabilités du responsable du secteur. La coordinatrice agit comme un fil rouge, un lien structurant entre les visions spécifiques et les objectifs communs, en particulier face aux situations complexes. Elle représente à la fois un soutien disponible pour l'équipe et un relais essentiel entre le terrain et les instances décisionnelles.

Joël DELMATTI
Responsable Secteur Domicile

Phase de stabilisation

Taux d'occupation



**TOTAL
ESE**



Nombre de places en résidentiel :

CASA 17 | La Pichollette 10 | Foyer des Lys 20 | Soleil Levant 12 | Total 59.

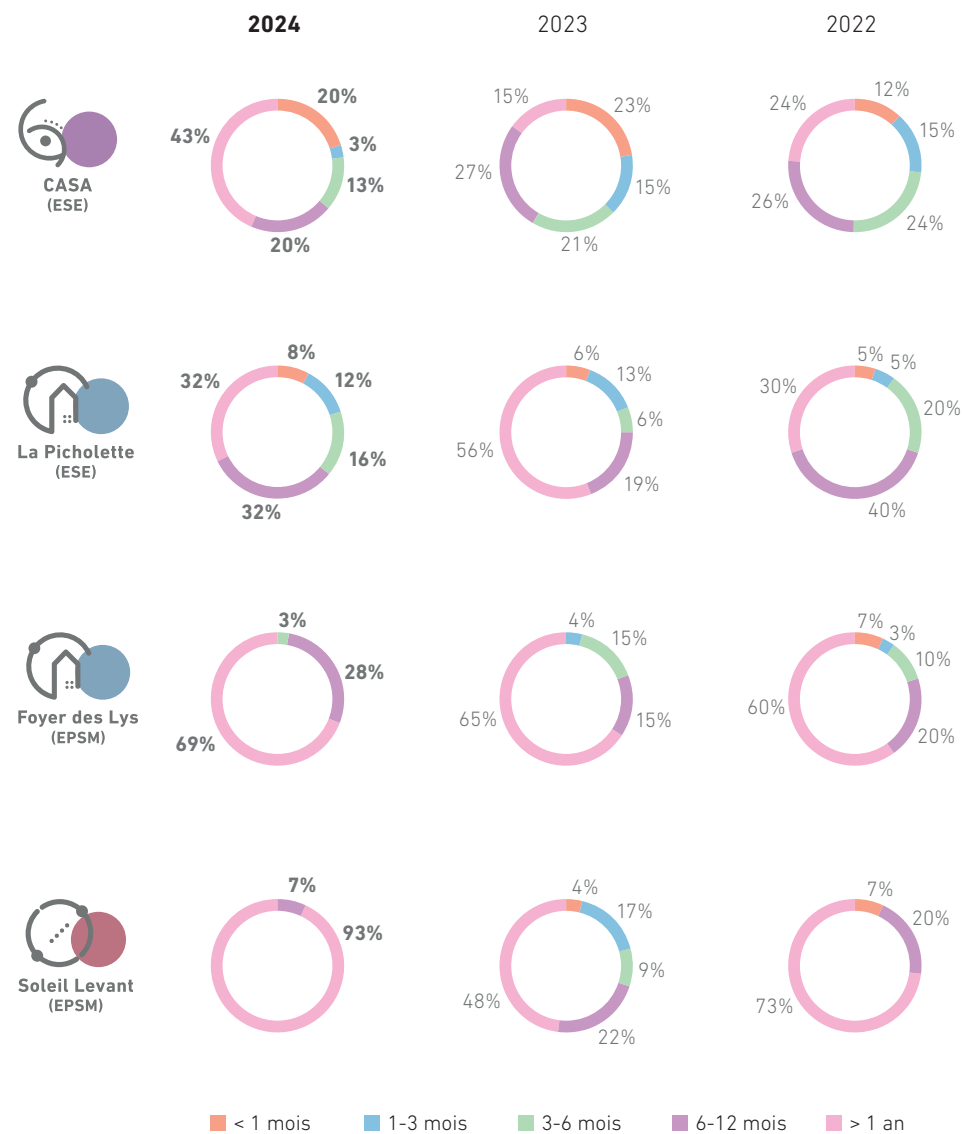
EPSM : établissement psycho-social médicalisé.

ESE : établissement socio-éducatif.

Le budget pour l'EPSM est de 98% et de 87% pour l'ESE (taux d'occupation).

Source : nombre de journées facturées, y compris mesures d'éloignement (DGCS).

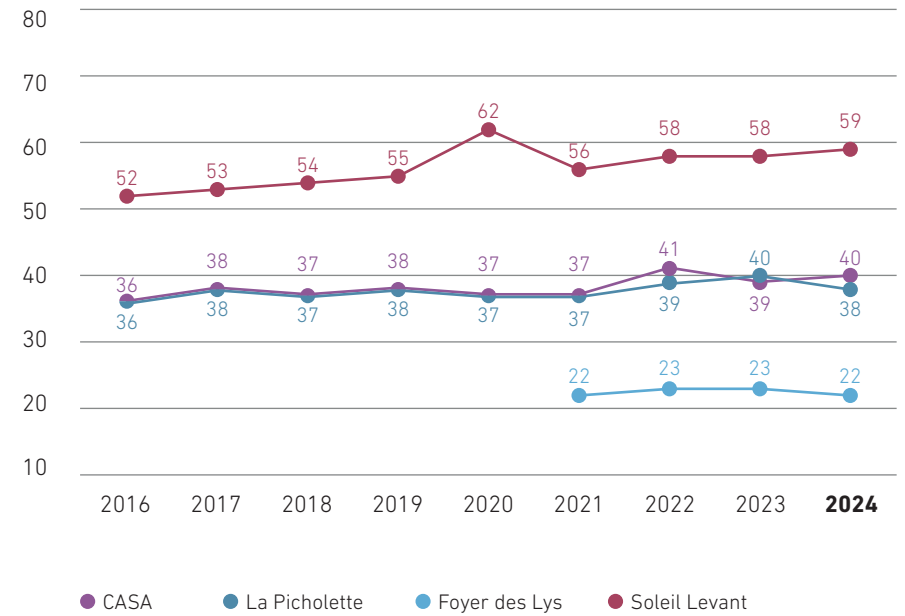
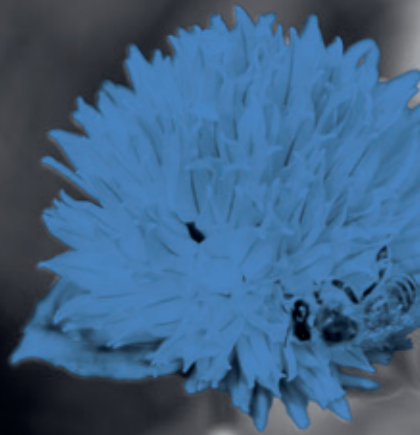
Durée des séjours



Source :

les résident-e-s ayant quitté le centre durant l'année en cours, les résidents présents en début et en fin d'année.

Âge moyen Canton de provenance



97



3



1

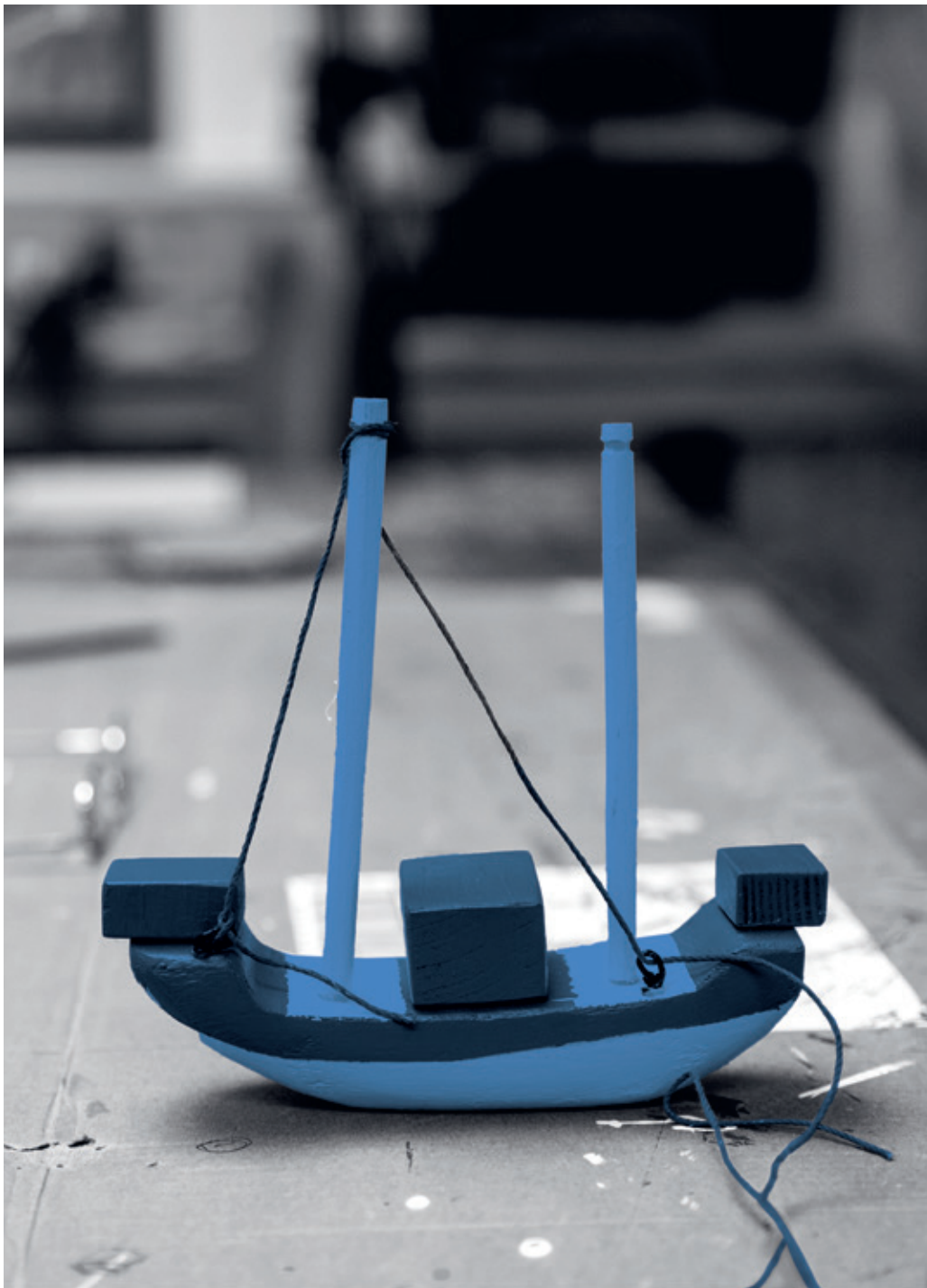


2024	2023	2022
233	323	269
— Nouvelles demandes		
120	133	103
— Nouveaux suivis		
142	91	163
— Suivis mandatés par le Service des automobiles et de la navigation		
6	12	22
— Psychothérapie déléguée (Addictions)		
31	20	26
— Actions Nightlife Vaud		
20	24	11
— Drug checking milieu festif		
40	48	10
— Drug checking permanence		





2024	2023	2022
60	81	70
— Nombre de patients actifs		
1844	1775	1365
— Nombre d'heures refacturées		
1.5	2.25	4.58
— Nombre moyen de nouvelles prises en charge/mois		



Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels au conseil de fondation de Fondation du Levant, à Lausanne

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fondation du Levant, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de suivi des fonds pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation, aux statuts et aux règlements de la fondation.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'activité. Il a en outre la responsabilité de présenter, cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Fondation du Levant, Lausanne

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative, que celle-ci provienne de fraudes ou résulte d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en lien avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA


Lucie Pasche
Experte-réviser agréée
Réviser responsable


Jean-Luc Wassmer
Expert-réviser agréé

Lausanne, le 28 mars 2025
Exemplaire numérique

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de suivi des fonds et annexe)

Annexes	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Trésorerie		
Exploitation principale	371'801	1'114'792
Avoirs des résidents	49'386	40'348
Créances de tiers	4.1	1'478'703
Autres créances à court terme		178'044
Subventions à recevoir	4.2	418'050
Stocks		14'706
Actifs de régularisation	4.3	519'211
		67'166
Total de l'actif circulant	3'029'900	3'313'648
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Dépôts de garantie	144'240	138'726
Immobilisations corporelles	4.4	
Immeubles	1'914'426	2'195'092
Réfection bâtiments	402'058	463'979
Travaux en cours	14'000	-
Mobilier et machines	377'101	309'523
Matériel informatique	49'667	68'946
Véhicules	50'401	29'798
Immobilisations incorporelles	4.5	66'918
		103'927
Total de l'actif immobilisé	3'018'811	3'309'989
TOTAL DE L'ACTIF	6'048'711	6'623'637

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

	Annexes	31.12.2024	31.12.2023
		CHF	CHF
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	4.6	255'607	569'733
Dettes à court terme portant intérêt	4.10	154'817	248'380
Autres dettes à court terme		33'799	38'910
Comptes des résidents		49'386	40'348
Passifs de régularisation	4.7	214'429	224'592
Subventions reçues d'avance	4.8	397	5'162
Excédents à rembourser	4.9	265'258	273'831
Total des capitaux étrangers à court terme		973'692	1'400'955
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt	4.10	417'859	570'782
Total des capitaux étrangers à long terme		417'859	570'782
Total des capitaux étrangers		1'391'551	1'971'737
Capital des fonds			
		738'929	748'173
Capital de la Fondation			
Capital versé		5'000	5'000
Fonds libres		300'000	300'000
Capital lié		3'531'215	3'553'653
Report de bénéfice / - perte		45'074	3'616
Bénéfice / - perte de l'exercice		36'941	41'458
Bénéfice / - déficit au bilan		82'015	45'074
Total du capital de la Fondation		3'918'230	3'903'727
TOTAL DU PASSIF		6'048'711	6'623'637

COMPTE DE RÉSULTAT

		2024	2023
		CHF	CHF
PRODUITS			
Produits des prestations			
Produits de la facturation résidentielle ESE		3'937'129	3'635'015
Produits de la facturation EPSM		4'831'048	4'632'512
Prestations socio-éducatives à domicile		616'302	548'335
Produits de la facturation OSAD		207'471	187'469
Produits des ateliers d'occupation		-	3'211
Produits du restaurant		50'034	57'656
Autres revenus et contributions		933'926	952'258
Total des produits des prestations		10'575'910	10'016'455
Subventions			
Subvention DGEM (Puissance L)		229'292	909'476
Subvention OFAS - CRIAD (CAP)		207'830	203'556
Subvention DGS (CAP)		956'500	931'000
Subvention Drug checking (CAP)		26'400	34'957
Subvention DGCS (Soleil Levant)		267'184	309'337
Subvention DGS (OSAD)		172'300	100'000
Subvention CHUV (unité double diagnostic)		284'113	282'250
Subvention pour service de la dette		71'940	70'403
Total des subventions		2'215'559	2'840'978
TOTAL PRODUITS		12'791'469	12'857'433
CHARGES			
Charges de personnel	4.11	-9'724'864	-9'490'254
Autres charges d'exploitation		-2'585'482	-2'518'404
<i>Résultat avant intérêts et amortissements</i>		481'123	848'775
Amortissements	4.12	-467'859	-505'362
<i>Résultat avant intérêts</i>		13'264	343'413
Charges financières	4.13	-5'818	-9'462
<i>Résultat ordinaire</i>		7'446	333'951
Charges hors exploitation	4.14	-120'889	-96'315
Produits hors exploitation	4.14	116'287	79'713
Produits hors période	4.15	2'415	33'548
<i>Résultat avant variation du capital des fonds</i>		5'259	350'897
Utilisation / (Attribution) nette du capital des fonds		9'245	34'717
<i>Résultat annuel avant variation du capital lié</i>		14'504	385'614
Utilisation / (Attribution) nette au capital lié		22'437	-344'156
Bénéfice / - perte de l'exercice		36'941	41'458



Chemin du Levant 159 • 1005 Lausanne • +41 21 721 41 11 • info@levant.ch